

C'EST MAINTENANT!

VENDREDI 3 JUIN : GRÈVE DES RÉÉDUCATEURS
RASSEMBLEMENT À 11H DEVANT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Rappel

Suite à la mobilisation de nombreux professionnels avec leurs organisations professionnelles et syndicales, le ministère de la santé et de l'action sociale a été contraint de mettre en place une série de réunions ayant pour thème l'attractivité des métiers de la rééducation dans la FPH (Mars et 8 avril), l'exercice mixte salarié et libéral (18 mai et 3 juin) et l'élaboration de nouvelles grilles salariales (24 juin).

Les orthophonistes, avec leurs organisations et les étudiant.e.s se sont fortement mobilisé.e.s pour exiger l'inversion de ce calendrier, considérant que la discussion sur les grilles était prioritaire. Les organisations syndicales représentatives dans la FPH (CFDT, CGT, FO, SUD, UNSA) convoquées à ces groupes de travail ont fait des propositions pour sortir de ce blocage, en vain car le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MASS) est resté campé sur son calendrier.

Les psychomotricien.e.s sont également mobilisé.e.s pour l'obtention d'un niveau de diplôme reconnaissant leurs qualifications, ce qui déterminera aussi un nouveau niveau de salaire.

Toutes et tous les professionnel.le.s de la rééducation (les orthoptistes, les kinésithérapeutes...) doivent également être reclassé.e.s en tenant compte de leur niveau respectif de diplôme et de qualification.

Le 8 avril, les représentants du MASS nous ont communiqué un projet de décret mettant en place une prime : 120 euros bruts octroyés aux stagiaires et titulaires kinésithérapeutes et orthophonistes, sur demande des directeurs d'établissements auprès des directeurs d'ARS, ces derniers déterminant par région les zones sous tension. Concrètement, quel directeur fera cette demande à l'heure où les budgets font l'objet de restrictions drastiques (cf. loi Santé) ? Ce projet de décret s'inscrit aussi dans la logique du projet de loi El Khomri dont nous demandons le retrait (inversion de la hiérarchie des normes instaurant les pleins pouvoirs aux directions des entreprises privées et à terme à celles des hôpitaux). Ce projet de décret a réussi à soulever l'indignation de tous !!!

Le 18 mai une nouvelle réunion s'est tenue mais toujours pas de communication de grilles !!! Depuis le 19 mai les orthophonistes et les étudiants de la région Centre sont en grève totale, de nombreuses réunions se tiennent dans les régions et des initiatives sont prises.

Aussi l'UFMICT propose à tous les rééducateurs de se rassembler au ministère de la santé le vendredi 3 juin à 11H, date de la prochaine réunion du groupe de travail.

Ce rassemblement est également appelé par FO et SUD.

Nous exigeons la revalorisation des grilles salariales.

La qualité de la prise en charge des patients et de la formation des étudiants est dépendante de la présence au sein des hôpitaux de tous les métiers de la rééducation.

**DANS LE MÊME TEMPS,
NOUS APPELONS ÉGALEMENT
TOUS LES PROFESSIONNELS DE
LA RÉÉDUCATION À S'ASSOCIER
ET À PARTICIPER À TOUS LES MOUVEMENTS
POUR LE RETRAIT
DE LA LOI EL KHOMRI.**